

44 pays africains signent un accord créant une zone de libre-échange continentale

@rib News, 22/03/2018 Source AFP Quarante-quatre pays africains ont signé mercredi à Kigali l'accord créant une zone de libre-échange continentale (Zlec), perçue comme essentielle au développement économique de l'Afrique, a annoncé l'Union africaine (UA).

"L'accord établissant la Zlec a été signé par 44 pays", a déclaré le président de la Commission de l'UA, Moussa F. Mahamad, à la conclusion d'un sommet de l'organisation dans la capitale rwandaise. Le Nigeria, l'une des premières économies du continent, est le principal pays à s'être abstenu. Le président nigérian Muhammadu Buhari avait décidé de ne pas faire d'apparition à Kigali, après avoir accepté de "donner plus de temps aux consultations" dans son pays, où l'accord suscite une certaine opposition. Parmi les autres non-signataires, dont la liste exacte n'a pas été communiquée, on trouve notamment l'Érythrée, le Burundi, la Namibie et la Sierra Leone. Certains pays très protectionnistes, comme l'Algérie, ont en revanche opposé leur signature. "Certains pays ont des réserves et n'ont pas encore finalisé leurs consultations à l'échelle nationale. Mais nous aurons un autre sommet en Mauritanie en juillet et nous espérons que les pays ayant des réserves signeront alors", a déclaré le commissaire de l'UA chargé du Commerce et de l'Industrie, Albert Muchanga. L'UA estime que l'élimination progressive des droits de douane entre membres de la Zlec permettra d'augmenter de 60% d'ici 2022 le niveau de commerce intra-africain. Actuellement, seulement 16% du commerce des pays africains s'effectue avec d'autres pays du continent. Pour entrer en vigueur - pas avant un délai de 180 jours -, l'accord doit encore être ratifié à l'échelle nationale par les pays signataires.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});